



Publié sur Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > Mme Akharbach met en exergue à Tunis l'action de la HACA en matière de promotion de la culture de la non-violence contre les femmes

[A](#) [1] [+A](#) [1]

Mme Akharbach met en exergue à Tunis l'action de la HACA en matière de promotion de la culture de la non-violence contre les femmes

26 avr 2019





Une délégation de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) présidée par Mme Latifa Akharbach, a pris part aux travaux de l'atelier international organisé le 26 avril 2019 à Tunis, par le Conseil de l'Europe et la Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle de la Tunisie (HAICA), sous le thème « Le traitement médiatique des violences à l'égard des femmes ».

Intervenant lors de cette rencontre organisée dans le cadre du Forum international de Tunis sur l'Égalité de Genre, Mme Akharbach a souligné la contribution normative et réglementaire de la HACA en matière de lutte contre les violences sexistes, et ce à travers, d'une part, le renforcement de la visibilité des femmes, notamment dans les programmes d'information traitant des questions d'intérêt général et d'autre part, l'introduction dans les cahiers des charges des opérateurs audiovisuels de dispositions visant au respect de la dignité de la femme et à la lutte contre le discours discriminatoire à son égard.

Elle a notamment affirmé que la HACA accorde une importance particulière à la création d'une jurisprudence de la régulation en matière de lutte contre la violence à l'égard des femmes dans les contenus médiatiques diffusés aussi bien par les opérateurs audiovisuels publics et privés. La présidente de la HACA a tenu également que le régulateur médias marocain portait également une attention particulière aux pratiques et contenus des réseaux sociaux et plateformes numériques d'information car les frontières entre les médias tendent à s'estomper de plus en plus.

Tout en présentant et saluant certaines initiatives des télévisions publiques marocaines, d'ONG féminines et de certains organismes professionnels du milieu de la communication destinées à la lutte contre les stéréotypes dévalorisants et les violences sexistes, la Présidente de la HACA a attiré l'attention sur l'ampleur de la tâche qui reste à accomplir en la matière. L'objectif final a-t-elle estimé est « de réussir ensemble, régulateur, médias et opérateurs, à consacrer des standards professionnels et de bonnes pratiques médiatiques respectant la dignité de la femme et ses droits humains pour le bien de toute la société ».

En conclusion, Mme Akharbach a appelé à un engagement collectif dans un effort continu et récurrent de communication et de sensibilisation, pour empêcher la reproduction des violences et la transmission des inégalités d'une génération à l'autre. Dans ce cadre, elle a salué la mise en place de

la Chaire Lalla Meriem pour la femme et l'enfant en mars 2019 qui se focalisera lors de sa première année sur la non-violence à l'égard de la femme, constituant ainsi, une pertinente continuation d'un long processus ayant donné lieu à des réformes majeures en matière de consécration des droits de la femme et de dynamisation du changement social.

Il est à noter que cette rencontre a été organisée dans le cadre du programme conjoint Union Européenne-Conseil de l'Europe « Assurer la durabilité de la gouvernance démocratique et des droits de l'homme dans le sud de la méditerranée » (Programme Sud III), incluant la HACA du Maroc et son homologue Tunisien, la HAICA, le Conseil de la Communication du Liban, ainsi que des représentants des médias de ces pays, en vue de formuler des réponses pratiques en matière d'amélioration du traitement médiatique des violences à l'égard des femmes.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>